

MATERNELLE

SAINTE-MARIE
BASTIDE



SAINTE-MARIE BASTIDE

45, rue de Dijon CS 41195 33072 BORDEAUX CEDEX

tél. 05 57 80 12 00

e-mail : ecole@smb33.fr / site : www.smb33.fr

ANNÉE SCOLAIRE
2024 / 2025

Circulaire de rentrée

La rentrée enfants de maternelle est échelonnée sur 2 jours. Cela permet aux enseignants d'accueillir parents et enfants en petits groupes et d'être disponibles pour chacun, ce qui est précieux ce jour-là.

Nous vous demandons donc de respecter cette organisation et de prévoir une garde pour votre enfant le jour où il ne sera pas accueilli. Aucun mode de garde n'est possible à l'école ce jour-là.

— RENTRÉE DES CLASSES

Date	Heure	Classe
Lundi 2 septembre	9h à 16h30	Petite Section , toutes classes confondues
Lundi 2 septembre	13h30 à 16h30	Grande Section , toutes classes confondues Les élèves de MS ne seront pas accueillis le 1^{er} jour
Mardi 3 septembre	8h30 à 16h30	Moyenne Section et Grande Section Les élèves de PS ne seront pas accueillis ce jour-là

— RESTAURANT SCOLAIRE

Les repas seront assurés dès le premier jour pour les demi-pensionnaires.

— GARDERIE DU SOIR

Les enfants seront accueillis en garderie de 16h50 à 18h30 dès le 2 septembre

— ASSURANCE SCOLAIRE

Pour de meilleures prestations, l'établissement a signé un contrat avec la Mutuelle SAINT CHRISTOPHE qui assure tous les élèves en scolaire et extra-scolaire. Pour tout besoin d'attestation, il vous suffit de la télécharger en ligne via le lien suivant <https://www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/attestations-eleves>

— HORAIRES QUOTIDIENS SCOLAIRES

L'organisation du temps scolaire s'effectue sur 4 jours hebdomadaires :
LUNDI / MARDI / JEUDI / VENDREDI :
8h30 à 11h50 – 13h30 à 16h30

- MA1 / MA2 / MA3 : entrées et sorties par le portail du collège
- MA4 / MA5 / MA6 : entrées et sorties par le portail gris de la maternelle

En dehors de ces horaires, toutes les entrées et sorties se font par l'école élémentaire.

— GARDERIE DU MATIN

7h30 à 8h10	Garderie payante IMPORTANT : la garderie du matin se fait à l'école élémentaire. Merci de sonner dès votre arrivée
8h10 à 8h20	Garderie gratuite à l'école élémentaire. Les enfants quittent l'école élémentaire dès 8h20 pour regagner la maternelle.
8h30	Ouverture des portails de la maternelle

— GARDERIE DU SOIR

16h30 à 16h50	Garderie gratuite (fermeture du portail à <u>16h50</u>). Passé cet horaire, aucune ouverture possible avant 17h30.
16h50 à 18h30	Garderie payante Lors de l'inscription de votre enfant, il vous a été demandé de vous positionner sur l'un des 2 forfaits suivants : <ul style="list-style-type: none">- Forfait 1 : de 16h50 à 17h30- Forfait 2 : de 16h50 à 18h30 NB : les familles ayant opté pour le 1^{er} forfait devront récupérer leur(s) enfant(s) entre 17h30 et 17h45. Au-delà de cet horaire, un pointage des élèves sera effectué et tout dépassement de forfait sera facturé 9€ par soir par enfant. En cas de dépassements réguliers, une exclusion de la garderie pourra être prononcée. Deux créneaux de récupération vous sont proposés : <ul style="list-style-type: none">- 17h30 à 17h45- 18h10 à 18h20 Pas de sortie possible en dehors de ces horaires.

IMPORTANT : à compter de 18h20, les enfants sont regroupés à l'école élémentaire.

ATTENTION : horaire de fin à bien respecter, au-delà de 18h30, fermeture de l'école. Tout dépassement de cet horaire fera l'objet d'une facturation, au prix du ticket occasionnel, soit 9€ par soir et par enfant.

— HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

SECRETARIAT ECOLE : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h30 à 12h00 / 13h00 à 17h45

(56 rue de Dijon)

IMPORTANT : après 17h45, pour contacter l'école en cas de nécessité : 07.57.40.29.04

SERVICE COMPTABILITÉ : lundi et vendredi : 9h00 à 16h00

(45 rue de Dijon) mardi et jeudi : 9h00 à 13h00

Dès le jeudi 5 septembre, la rentrée se fera selon les horaires quotidiens scolaires indiqués pour tous les élèves de maternelle.